



Libre Pensée de Moselle

librepensee57@gmail.com

Tel : 06 03 93 31 02

La Libre pensée de Moselle demande aux autorités d'organiser le rassemblement de la MVL dans un autre département de l'hexagone

Un rassemblement annuel à caractère religieux de la Mission Evangélique Vie et Lumière décidé par l'État vient de se terminer dans la commune de Grostenquin en Moselle.

La FD de la LP 57 tient à rappeler des éléments fondamentaux et incontournables.

La **Mission évangélique Vie et Lumière**, comme toute autre communauté religieuse, doit pouvoir organiser ses rassemblements religieux tant qu'ils ne perturbent pas l'ordre public. La liberté de croire ou de ne pas croire, de pratiquer un culte seul ou en groupe, est établie en France de façon durable depuis l'adoption de la loi de 1905 (même si elle n'est pas appliquée en Alsace Moselle depuis la fin de l'annexion).

Les critiques n'ont pas manqué cette année encore. A ce propos la Libre Pensée de Moselle rappelle que les protestations et autres critiques à l'encontre des religions sont de droit, le délit de blasphème qui existait en territoire concordataire a été abrogé en 2015 suite à une recommandation de l'Observatoire de la laïcité, après les terribles attentats contre la rédaction de Charlie Hebdo. Les mosellans, leurs élus, d'une façon générale, et les libres penseurs en particulier, sont fondés à s'exprimer et émettre des critiques à l'égard de toutes les religions, que celles-ci soient reconnues ou pas.

Notre association souhaite exprimer quelques réflexions sur le sujet qui provoque colère et mécontentement suite au 16ème rassemblement de la MVL organisé en Moselle.

Car oui, c'est la 16ème fois sur les 30 derniers rassemblements que celui-ci est organisé sur le territoire de la Commune de Grostenquin, en Moselle, sur un terrain manifestement mal dimensionné et mal équipé pour un événement aussi important. Cette situation provoque des désagréments et les élus locaux ont exprimé à chaque fois leur désaccord. Le gouvernement n'en tient pas compte, on peut se poser légitimement pourquoi.

Pourquoi la commune de Grostenquin, accessoirement située en Moselle ? Qu'est-ce qui justifie que la Moselle soit choisie plutôt qu'un des 95 autres départements de l'hexagone ? S'agit-il uniquement de la question d'un terrain suffisamment grand ? Le département de la Moselle serait-il le seul à disposer de ces surfaces. On peine à y croire !

D'ailleurs aux dires des intéressés, le terrain prévu reste sous équipé et inadapté pour cet événement !

Nous pouvons légitimement nous demander ce qui rend la Moselle si propice à l'organisation de ce rassemblement religieux (16 fois/30).

On ne peut s'empêcher de faire le lien entre la répétition de cet évènement mis en place sur décision du gouvernement et une série d'opérations cléricales menées par les pouvoirs publics qui ont lieu plusieurs fois par an, Préfet et élus en tête, qui visent toutes à faire la promotion des religions en Moselle :

- « printemps des religions » organisés par le Préfet en personne ;
- participation du Préfet, des plus hautes autorités civiles, politiques et militaires aux grands évènements religieux (processions religieuses, participation d'élus de la République ès-qualité à des cérémonies religieuses des cultes reconnus et non reconnus...) ;
- dépôt de gerbes du Maire de Metz et du président de la Région Grand Est au pied de la statue de la vierge Marie à Metz le 15 août ...

Les gouvernements successifs considèrent que la Moselle, terre concordataire, où les élus sont bras dessus, bras dessous à la messe, avec les ministres des cultes, est un terrain propice aux manifestations religieuses. Voilà une des raisons pour lesquelles la Moselle est choisie par le ministre de l'Intérieur et des Cultes : la Moselle et l'Alsace, exception à la laïcité de la loi 1905.

Les mosellans, comme tout autre citoyen de la République, sont en droit d'exiger le respect de leur liberté de conscience. Ils ont raison de le rappeler à cette occasion à l'État.

La Libre pensée intervient chaque fois lors de rassemblements catholiques, protestants, israélites ou musulmans ou autres en rappelant aux représentants de l'Etat , aux élus au devoir de neutralité religieuse.

Avec les habitants et les élus de la région de Grostenquin, la Libre pensée de Moselle demande aux autorités d'organiser ce rassemblement dans un autre département de l'hexagone dans des conditions dignes et de veiller au respect de la neutralité de l'Etat.

Les frais inhérents à ces rassemblements religieux (quel que soit le culte) doivent être pris en charge par les cultes concernés.

A Grostenquin, l'association Vie et Lumière a déclaré "prendre en charge ce qui doit l'être et s'engage à remettre le site en l'état." Dont acte.

La République est laïque, les dérives observées ces dernières années, et les propositions actuelles de certains politiques d'étendre le Concordat à d'autres religions , ont de quoi inquiéter.

**AUCUNE PRISE EN CHARGE PAR L'ETAT DES RELIGIONS
ABROGATION DU CONCORDAT EN ALSACE MOSELLE.
RESPECT DE LA LOI DE 1905.**



Libre Pensée de Moselle 5 rue Etienne GANTREL , 57050 METZ
librepensee57@gmail.com